



### Réunion plénière du 27 septembre 2022 à 19 heures.

Membres présents : MM. BOURGEOIS Serge, CLOCHARD Dominique, COTTET Renal, MASSONNEAU PHILIPPE, MENANTEAU Johny, MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, GRIZON Aurélien, RIVASSEAU Quentin, SONALLY Claude, SORIGNET Jean Pierre, TEXIER Yohann.

Membres présents en Visio : MM. BERTHONNEAU Steevens, BRUNET Jean Christophe, CREMADES Eric, FONTENIL Benoit, HURST Laurent, LAMONTAGNE Jean Christophe.

Membres excusés : MM. DOYEN Gérard, JAUNEAU Bastien, KOUROGHLI Jamel, VALDEC Christian.

Invitée : Mme Pierrette BARROT, présidente du district de la Charente-Maritime.

Invité excusé : M. Thierry FOURNEAU.

1. Approbation du procès-verbal n°2 du 6 septembre 2022.

Claude SONALLY nous indique qu'il n'a pas été noté comme membre présent sur ce procès-verbal. Après ce rectificatif, il est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Point sur les effectifs.

Au 27 septembre 2022 le district de la Charente-Maritime comptabilise 124 arbitres désignables (2 en national, 24 en régional et 98 en départemental).

Nombre toujours insuffisant pour satisfaire les obligations en matière de désignations.

3. Retours sur la formation auxiliaire et sur l'examen stagiaire du 25 septembre 2022.

22 dirigeants de divers clubs étaient présents à la formation d'arbitre auxiliaire. Les échanges ont été fructueux.

3 candidats présents à l'examen d'arbitre stagiaire. 100% de réussite à cet examen. Les membres de la commission félicitent les heureux élus.

4. Organisation des tests physiques et des réunions décentralisées.

Tests physiques de ST XANDRE du dimanche 2 octobre.

Encadrement : MM. Éric CRÉMADES, Guillaume LÉONARD (arbitre R3 en activité), Yohann TEXIER.

Tests physiques de ST GEORGES DES COTEAUX du dimanche 2 octobre.

Encadrement : MM. Serge BOURGEOIS, Philippe MASSONNEAU, Johny MENANTEAU.

Tests physiques de ST FORT SUR GIRONDE du dimanche 2 octobre.



Encadrement : MM Renal COTTET, Dominique CLOCHARD.

Les réunions décentralisées de secteur auront lieu les 7 et 21 octobre pour les sites de SAINTES à 20 heures (district), animateurs M. Johny MENANTEAU, Benoit FONTENIL, Bastien JAUNEAU et de LA ROCHELLE à 19h (stade du Parco) animateurs MM. Steevens BERTHONNEAU, Romain CHARUAU (arbitre R1 en activité), Yohann TEXIER.

Les 14 et 21 octobre pour le site de CLERAC à 19 heures, animateurs MM. Renal COTTET, Patrick MOREAU.

5. Directives observateurs CDA

Ce qu'il en ressort pour les observateurs :

=> **Image de l'arbitre** : la cohérence dans le match au vu de la situation

On ne peut pas laisser un arbitre ne pas sanctionner un joueur qui sort sur blessure suite à un geste non maîtrisé (coup de pied en pleine tête...)

=> **Sécurisation** : lors d'un match tendu, il vaut mieux sécuriser que de laisser jouer.

Donner en conseil à l'arbitre, d'être PRO ACTIF. De ne pas subir.

=> **Personnalité, leadership**. L'arbitre doit prendre de la hauteur. Revenir, aux bases et avoir une approche plus humaine. Ne pas arbitrer pour soi. Éviter l'excès d'autorité.

=> **Apporter du positif et mettre en valeur les qualités de « nos » arbitres.**

La qualité humaine, l'expérience, le savoir et le vécu doivent leur permettre de survoler techniquement sans utiliser les cartons en masse.

Rappelons que l'image de l'arbitrage FRANÇAIS est au plus bas actuellement. Redorer notre image avec du **bon sens ET de la pédagogie.**

5 Courriers.

Courriel de M. Julien DROINEAU du lundi 26 septembre 2022. Pris connaissance du rapport de l'arbitre.

Courrier de M. Miguel ELVIRA RUIZ du lundi 26 septembre 2022. Pris connaissance.

Courriel de M. Éric SANCHEZ du mardi 27 septembre 2022. Pris connaissance.



Courriel de M. Rudy CHOLLET du mardi 27 septembre 2022. Pris connaissance. Demande d'année sabbatique. La commission donne un avis favorable et transmet la demande à la commission départementale du statut de l'arbitrage.

Courriel de M. Cyrille NOIRE du mardi 27 septembre 2022. Pris connaissance.

Courriel de M. Patrice GOUDEAU du mardi 27 septembre 2022. Pris connaissance. Demande d'année sabbatique. La commission donne un avis favorable et transmet la demande à la commission régionale du statut de l'arbitrage.

6 Tour de table.

M. Serge BOURGEOIS se dit très satisfait de la participation des dirigeants des clubs qui ont participé à la formation des arbitres auxiliaires.

Mme Pierrette BARROT se félicite de la venue de Mme Chloé PERROGON qui va apporter sa contribution à la recherche de nouvelles vocations pour l'arbitrage. Elle travaillera en étroite collaboration avec nos deux chargés de missions.

La séance est levée à 21h30.

Prochaine plénière le 15 novembre 2022 à 19 heures.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET